



Compte rendu Réunion du Conseil municipal

vendredi 10 juillet 2020 à la mairie

Présents: ALARD André, LEMASSON Michel, COURONNE Odile, SAULIERE Guy, DELHORBE Jean-Claude, DAGES Jean-Charles, LOUBRIAT Johan, CHARRON Stéphanie, ENTE Philippe, FERBER Lyse, SALINIE Simon, CHARRIER Jeanine, ALBENQUE Jean.

Absente excusée: Marie-Laure FERBER

Absent: Frédéric FERREIRA

Procuration(s): néant

Secrétaire de séance : Johan LOUBRIAT

Ordre du jour :

-Approbation du compte rendu de la réunion du 27 juin 2020

-Election des sénateurs du 27 septembre 2020: désignation des délégués et suppléants du conseil municipal

-Questions diverses

1-Approbation du compte rendu de la réunion du 27 juin 2020

Approuvé à l'unanimité

2-Election des sénateurs du 27 septembre 2020: désignation des délégués et suppléants du conseil municipal

Pour les conseils municipaux à 15 membres, il convient de désigner trois délégués titulaires ainsi que trois suppléants.

Le Maire a rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir MM. LEMASSON Michel, ENTE Philippe, Mme CHARRON Stéphanie et M. SALINIE Simon.

Après élection, les délégués du Conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020 sont:

Titulaires :

1-Jean-Claude DELHORBE

2-Odile COURONNE

3-Jean ALBENQUE

Suppléants :

1-André ALARD

2-Philippe ENTE

3-Jeanine CHARRIER

Marie-Laure Ferber rejoint la séance à 21h40.

3-Questions diverses

-Désignation d'un délégué titulaire et un suppléant pour la commission intercommunale des impôts directs à la Communauté de communes Pays de Fénelon : titulaire : Jeannine Charrier, suppléant : Michel Lemasson.

-Porte-drapeau: Monsieur Pierre-Alain Pouilly serait en mesure d'assurer la fonction de porte-drapeau lors des cérémonies sous réserve de l'accord de sa hiérarchie.

-Visite du Conservateur régional de la DRAC : restauration des décors peints de l'église et travaux au château



-Médecin : une lettre sera envoyée au médecin généraliste pour connaître son positionnement quant à la poursuite (ou pas) de son activité au cabinet médical.

Un kinésithérapeute s'installera au 1^{er} septembre 2020 dans le cabinet actuellement occupé par la psychanalyste.

-Assainissement : suite à des refoulements lors des derniers orages, une entreprise sera sollicitée pour le passage d'une caméra dans les canalisations du bas du bourg.

-Un nouveau camion pour le service technique sera livré fin juillet.

-Cadeau pour les mariages célébrés à Carlux : il est de tradition d'offrir un cadeau aux mariés à l'issue de la cérémonie. Jusqu'à présent il s'agissait de vases réalisés par le souffleur de verre à Carsac qui a cessé son activité. Le maire incite les membres du Conseil à réfléchir à une nouvelle idée.

-Animations estivales : l'office de tourisme intercommunal propose des visites hebdomadaires nocturnes. Le maire doit rencontrer la guide pour les modalités notamment d'un point de vue sécurité.

Une animation complémentaire organisée par Jérôme Merchadou autour d'un Cluedo géant aura lieu les 31 juillet et 7 août.

Associations : le bureau du club de canoë est en cours de changement.

-Ordures ménagères : chaque lundi matin, les agents communaux relèveront les containers déposés devant chez les personnes éloignées des points de collecte et dans l'impossibilité de se déplacer.

Marie-Laure Ferber propose une présentation du SICTOM élaborée avec des extraits du rapport d'activités.

-Masques : la commune va pouvoir prétendre à la prise en charge partielle par l'Etat et les Coccinelles feront un don à la commune pour contribuer à ces dépenses d'achats de masques en tissu et jetables.

-Jean-Charles Dages fait part d'incivilités régulières au volant (excès de vitesse, non-respect des priorités,...) constatées sur les routes de la commune.

Des panneaux préventifs seront apposés aux abords de l'école.

Le maire veut veiller à la régularité d'implantation des haies le long des routes.

-Un maître d'œuvre prendra le relai prochainement pour poursuivre le projet de multiple rural (ancienne boucherie).

-Le transport scolaire pour les écoles sera délégué par le SVS à un privé. L'avenir du bus scolaire de la commune sera décidé ultérieurement.

Fin de la séance à 23h07.